



**DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR  
ARRONDISSEMENT DE CHARTRES  
CANTON D'ILLIERS-COMBRAY  
COMMUNE DE MAGNY**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FEVRIER 2025**

Nombre de conseillers : En exercice : 14    Présents :11    Votants : 11

Date de convocation : 12 Décembre 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre du mois de février, à vingt heures,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal à la mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric DELESTRE, Maire.

**Présents** : M. Frédéric DELESTRE, M. Francisco GONCALVES, Mme Céline THIBAULT, M. Vincent KINDMANN, M. Driss ESSADIKI, Mme Roselyne RENAUDIN, Mme Stéphanie LUCAS, M. Sébastien EVAIN, M. Yannick LEFEBVRE, M. Christian QUOUILLAULT, M Emmanuel LEFEVRE formant la majorité des membres en exercice.

**Absent excusé** : M. Alain GALET, M. Michel BLAU

**Absente** : Mme Véronique LE PEROUX

**Secrétaire de séance** : Mme Stéphanie LUCAS

**ORDRE DU JOUR** :

- Compte rendu des décisions prises par le Maire
- Budget eau : inventaire
- Informations Communauté de Communes
- Informations carte scolaire
- Conseil municipal avec venue du député
- **Questions diverses**

## **1.Compte rendu des décisions prises par le Maire**

Il y a eu l'achat de deux radiateurs soufflants pour la salle des fêtes.

Monsieur le Maire a fait des demandes de devis auprès de couvreurs pour une partie de la toiture de la salle des fêtes (au niveau des toilettes et de la petite salle) afin d'avancer les travaux.

Nous avons reçu des informations de la Préfecture indiquant que nous aurons les dotations et taux de fiscalité au 31 mars. La limite du 15 avril pourra être reporté en fonction de la date où nous aurons les informations.

Nous allons travailler avec le CAUE en assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux du centre de secours. Nous allons devoir choisir un maître d'œuvre et des entreprises pour effectuer les travaux.

La Communauté de Communes propose une inscription à Panneau Pocket pour toutes les communes du territoire afin de communiquer les informations aux habitants. L'adhésion à cette application est financée par la Communauté de Communes. Nous avons donc validé l'inscription de la commune à l'application.

Monsieur Delestre a rencontré Monsieur Puget du sictom BBI concernant le tri sélectif et la problématique du taux de refus en augmentation à cause d'un mauvais tri sélectif dans les bacs jaunes qui augmente chaque année. Un contrôle pédagogique va être réalisé dans la commune pour voir si le tri est bien réalisé dans les bacs de tri des habitants. En cas de mauvais tri, le bac ne sera pas ramassé et un panneau sera apposé sur le bac de tri pour rappeler les consignes de tri. La semaine suivante, un second contrôle sera effectué afin de contrôler que les bacs non conformes de la semaine précédente sont correctement triés.

## **2. Budget eau : inventaire**

Nous devons mettre à jour l'inventaire dans le cadre du transfert de la compétence eau. Certains outillages ne sont plus présents, un certificat administratif est donc rédigé afin de sortir ces matériels de l'inventaire de la commune.

## **3. Informations Communauté de Communes**

Les compteurs de la commune ont été relevés fin janvier, Monsieur Delestre n'a pas été informé de la venue des personnes pour relever pour les assister au besoin dans les relevés de compteurs. Les personnes n'avaient aucun document justifiant de leur identité ce qui a posé problème à des habitants. Certaines habitations n'ont pas été relevées. La personne effectuant les relevés n'a pas voulu relever les compteurs sous l'eau prétextant que l'habitant devait vider le puisard et effectuer le relevé lui-même. Il n'y a pas eu de second passage pour les personnes absentes. Certains habitants n'ont pas eu de papier pour donner les relevés de compteurs. Ces papiers ne contenaient aucune information de contact pour transmettre les informations.

Nous n'avons à ce jour pas de prix officiel d'eau.

Comment va être facturé la période de consommation d'octobre à décembre 2024 sachant que la commune n'a plus la possibilité de facturer et la Communauté de Communes n'avait pas la compétence pour l'année 2024.

#### **4. Informations carte scolaire**

Une réunion à eu lieu avec les maires de la Communauté de Commune, la rectrice d'académie et le préfet concernant les effectifs dans les écoles et la démographie à venir qui descend dans les années à venir. Contrairement à une majorité des écoles du secteur, notre école n'a pas de baisse d'effectifs. Il n'y a pas de fermeture à l'ordre du jour sur les écoles de Magny et de Marchéville.

#### **5. Conseil municipal avec venue du député**

Les membres du conseil municipal proposent la date du 9 septembre pour la venue de Monsieur Harold Huward.

#### **6. Questions diverses**

La commémoration des anciens combattants d'AFN aura lieu le 19 mars 2025.  
Nous allons avoir une stagiaire de première baccalauréat professionnel services aux personnes, elle sera présente à compter du 17 février pour quatre semaines.

Le bulletin municipal a été distribué dans toute la commune.

Monsieur Delestre a rencontré les repreneurs de la porcherie. Les anciens propriétaires travailleront durant quelques temps sur le site épaulé d'un employé. Actuellement, l'activité principale est l'élevage, la nouvelle activité sera désormais de l'engraissement de porcs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au présent registre les membres présents

Le Maire,

Le secrétaire,

Les conseillers municipaux,